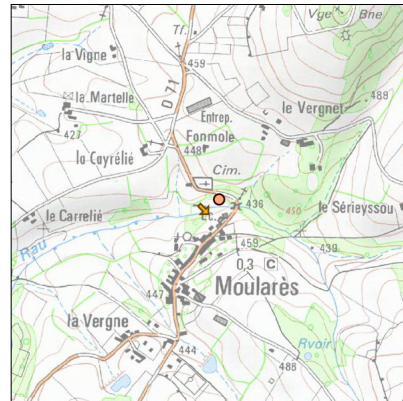
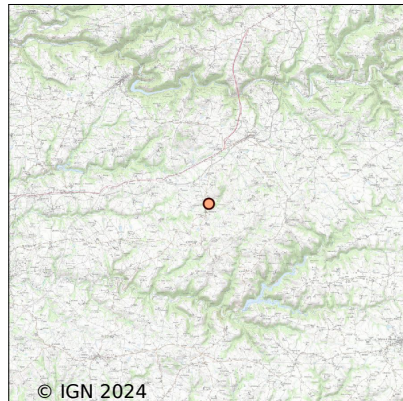


# Système d'assainissement 2022

## MOULARES (bourg)



### Station : MOULARES (bourg)

<b>Code Sandre</b>	<b>0581186V001</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE MOULARES
<b>Nom de l'exploitant</b>	-
<b>Date de mise en service</b>	novembre 2010
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	150 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	13,5 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	27 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	10 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	13 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Filtres plantés
<b>Filières BOUE</b>	
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	643 546, 6 330 812 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - Le Céroc

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau de collecte est unitaire et est exploité par le Pôle des eaux du Carmausin-Ségala.  
 On dénombre 47 raccordements sur le réseau d'assainissement unitaire.  
 Il existe un déversoir d'orage réglable en tête de station d'épuration.

### Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux mono-étage dimensionnée pour 150 EH (équivalents habitants) et mise en service en 2010.

Une Zone de Rejet Végétalisée collecte les eaux traitées en sortie de filière avant rejet au milieu naturel (Le Céroc).

L'installation est exploitée par le Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala.

Une réflexion est engagée par le maître d'ouvrage concernant l'actualisation du schéma d'assainissement sur le territoire du Carmausin-Ségala.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

### Sous produits

Depuis sa mise en service en 2015, les boues s'accumulent sur la surface des casiers.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 4.5 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court terme et moyen terme.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	10,2 m3/j	78 %			10,2 m3/j	
DBO5	0,3 Kg/j	3 %	33 mg/l	41 %	0,2 Kg/j	19,6 mg/l
DCO	1,2 Kg/j	4 %	119 mg/l	47 %	0,6 Kg/j	63 mg/l
MES	0,2 Kg/j		24,8 mg/l	88 %	0 Kg/j	2,9 mg/l
NTK	0,1 Kg/j		12,7 mg/l	-46,2 %	0,2 Kg/j	18,6 mg/l
PT	0 Kg/j		2 mg/l	50 %	0 Kg/j	1 mg/l

### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581186V001>